



HAL
open science

Le regard des chercheurs : La stabilisation de l'indice de tolérance

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► To cite this version:

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Le regard des chercheurs : La stabilisation de l'indice de tolérance. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie - Année 2014, La Documentation française, pp.211 - 218, 2015, 9782110098979. hal-02408451

HAL Id: hal-02408451

<https://sciencespo.hal.science/hal-02408451>

Submitted on 13 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SECONDE PARTIE

**LE REGARD
DES CHERCHEURS
SUR LES PHÉNOMÈNES
DE RACISME**

Le racisme en France est protéiforme et se manifeste selon des dynamiques différenciées. L'analyse de son évolution se construit à travers l'exploration des préjugés qui le sous-tendent; elle s'enrichit de l'évaluation des politiques publiques de lutte mises en œuvre; elle se nourrit de la prise de recul qu'offrent les regards croisés des institutions européennes et internationales.

L'éclairage scientifique apporté dans ce chapitre contribue à offrir une vue d'ensemble des différents mouvements et tendances, afin d'en évaluer la portée, les ressorts et les évolutions.

Les chercheurs dont les travaux vont suivre ont une expérience solide et une expertise tout à fait pertinente sur ces questions. La qualité de leurs travaux de recherche soutient et nourrit le regard de la CNCDH, dans un dialogue riche, étroit et ancien. Quelques éléments de présentation de Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale suffisent à s'en convaincre.

Nonna Mayer, directrice de recherche émérite du CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po, préside l'Association française de science politique depuis 2005. Elle dirige la collection «Contester» aux Presses de Sciences Po, consacrée aux transformations des répertoires d'action collective. Ses champs d'investigation particuliers sont la sociologie des comportements politiques, le racisme et l'antisémitisme, l'extrémisme de droite, mais également les inégalités, la précarité et la démocratie.

Guy Michelat, directeur de recherche émérite du CNRS, au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), a axé ses recherches sur les relations entre attitudes et comportements politiques et religieux, sur l'univers des croyances, les représentations de la laïcité, le racisme et l'antisémitisme.

Vincent Tiberj, docteur en science politique, est chargé de recherches au Centre d'études européennes de Sciences Po. Spécialisé dans les comportements électoraux et politiques en France, en Europe et aux États-Unis et la psychologie politique, ses travaux portent sur les modes de raisonnement des citoyens «ordinaires», la sociologie politique des inégalités sociales et ethniques, la sociologie de l'immigration et de l'intégration, l'explication du vote et les méthodes quantitatives.

Tommaso Vitale est *Associate Professor* de sociologie au Centre d'études européennes de Sciences Po. Ses thèmes de recherche principaux s'inscrivent dans les champs de la sociologie urbaine comparée et des politiques urbaines. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles traitant des conflits et des changements urbains, de la ségrégation spatiale, de la planification des services sociaux, ainsi que de l'élite et de la gouvernance locale de la restructuration industrielle.

L'histoire des manifestations du racisme en France se caractérise à la fois par une forme de continuité du rejet et de la haine de l'autre, et par une certaine évolution de l'indice de tolérance, outil élaboré par l'équipe de chercheurs. L'étude des phénomènes racistes sur le moyen et long terme permet également de mettre en exergue certains groupes victimes, voire «boucs émissaires» du racisme, sur la base de leur appartenance religieuse, ethnique ou culturelle.

C'est ainsi que, dans un premier chapitre, l'analyse des préjugés racistes en France menée de façon scientifique par les chercheurs permettra de mettre au jour une tendance générale, celle d'une embellie du niveau de tolérance (chapitre 1), qui s'accompagne pourtant d'un refus persistant de l'autre, avant de décliner, dans les chapitres suivants les spécificités associées aux préjugés envers l'autre (chapitre 2), à l'antisémitisme, ranimé dans ses anciens clichés (chapitre 3), et à l'expression des préjugés à l'égard des Roms (chapitre 4).

INTRODUCTION

Cette analyse porte sur le « racisme » au sens large, en France, en 2014. Elle s'appuie sur une enquête par sondage administrée en novembre de la même année¹¹⁰, autrement dit avant l'agression antisémite de Créteil, survenue en décembre, et avant les attentats des 7 et 9 janvier 2011, visant Charlie Hebdo et le supermarché Hypercashier de Vincennes. Il faudra, quand l'émotion soulevée par ces attaques sera retombée, analyser leur retentissement, voir dans quelle mesure l'onde de choc aura, dans un sens ou dans l'autre, modifié l'image des juifs et des musulmans de France. Mais savoir quel est, au-delà des actes, l'état de l'opinion juste avant, fin 2014, est important. Il s'agit de mesurer l'ampleur des préjugés envers toutes les minorités, suivre leur évolution depuis 2013, au cours d'une année marquée par de nombreux débordements antisémites, et plus largement, depuis 1990, date de mise en service du baromètre. Un premier chapitre montre que l'indice longitudinal de tolérance, qui baissait depuis 2009, après une longue période de hausse, semble stabilisé en 2014. Un second chapitre souligne la cohérence entre les diverses formes de préjugés, qui relèvent d'un même syndrome « ethnocentriste ». Le troisième analyse la revitalisation de vieux clichés antisémites, alors même que de toutes les minorités qui font la France celle des juifs est de loin la plus acceptée. Le dernier chapitre montre la stabilisation, à un niveau très élevé, des préjugés négatifs envers les Roms.

Nonna Mayer, CEE, Sciences Po, CNRS

Guy Michelat, Cevipof, Sciences Po, CNRS

Vincent Tiberj, CEE, Sciences Po

Tommaso Vitale, CEE, Sciences Po

110. Sondage BVA, sur les thèmes « Xénophobie, antisémitisme, racisme, antiracisme et discriminations en France », administré du 3 au 17 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 020 personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

CHAPITRE 1

LA STABILISATION DE L'INDICE DE TOLÉRANCE

Contribution des chercheurs

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

L'indice longitudinal de tolérance mis au point par Vincent Tiberj¹ permet de saisir sur la longue durée et de manière synthétique l'évolution des préjugés envers les minorités qui composent la France plurielle (cf. encadré 1).

Encadré 1 : présentation de l'indice longitudinal de tolérance

L'indice longitudinal de tolérance a été créé en 2008 selon la méthode élaborée par le politiste américain James Stimson. Son objectif est de mesurer de manière synthétique les évolutions de l'opinion publique française à l'égard de la diversité avec une mesure comparable dans le temps, depuis 1990.

Plutôt que de se fonder sur une seule question susceptible d'être affectée par des biais de mesure et des erreurs d'une année à l'autre, et de ne pas être reposée chaque année, l'indice agrège désormais soixante-sept séries de questions² posées au moins trois fois dans le baromètre CNCDH. Ainsi deux nouvelles questions sur les Roms viennent d'être intégrées, posées à plus de deux reprises dans le baromètre. Quarante-neuf d'entre elles, soit environ 73 %, ont été posées à au moins huit reprises et pour quatre d'entre elles on dispose de mesures sur au moins quinze années. Outre la condition d'être répétées dans le temps, ces séries ont été sélectionnées si, et seulement si, la question portait sur une dimension préjudicielle à l'égard d'une minorité (ethnique, religieuse, etc.) ou touchant directement le rapport à l'autre. Sont exclues les questions portant par exemple sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d'insécurité. En revanche toutes les questions relatives à la tolérance à l'égard des juifs, des musulmans, des Noirs, des Roms ont été incluses, tout comme des questions plus générales ayant trait au jugement sur l'immigration ou au multiculturalisme.

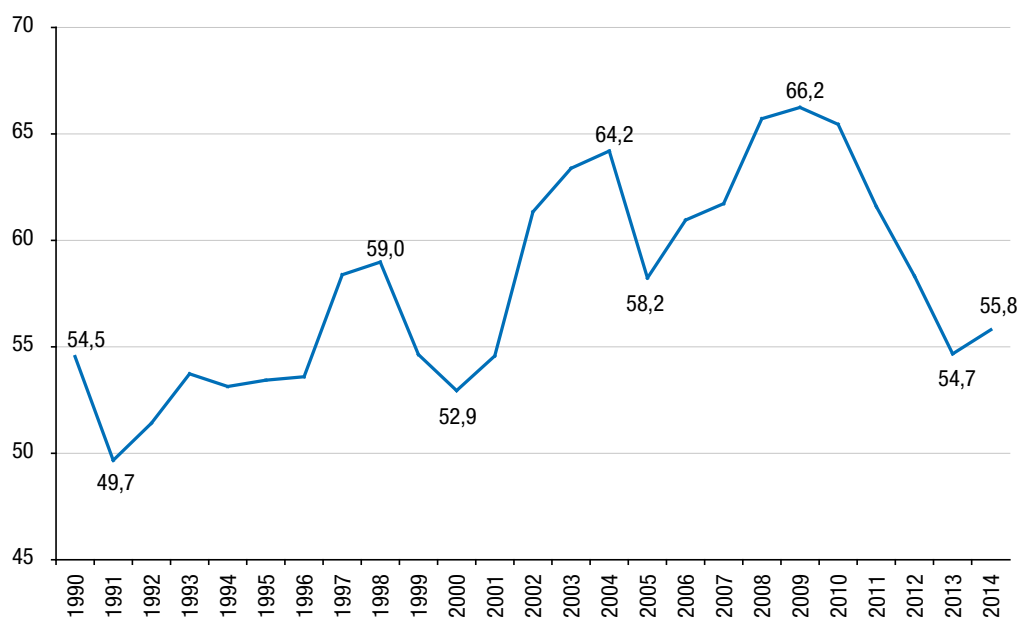
1. Voir Nonna Mayer, Guy Michelat et Vincent Tiberj, « Structures et dynamiques des représentations de "l'autre" : anciens et "nouveaux" préjugés », in Commission nationale consultative des droits de l'homme, *La Lutte contre le racisme et la xénophobie*, année 2008, Paris, La Documentation française, 2009, p. 90-117 ; et James Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaud, « Le mood, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions : application aux évolutions de la xénophobie en France (1999-2009) », *Revue française de science politique*, 60 (5), 2010, p. 901-926 (disponible à l'adresse suivante : www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2010-5-page-901.htm)

2. Ces variations dans la composition de l'indice induisent de nouveaux calculs et donc des scores annuels qui diffèrent par rapport à ceux publiés dans le rapport CNCDH des années précédentes. L'intérêt de notre indice est de comparer les évolutions dans le temps long, en enrichissant d'année en année sa base de questions.

Chacune des séries utilisées dans le calcul de l'indice prend pour chaque année une valeur calculée en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l'échantillon à la somme des proportions de réponses tolérantes et intolérantes. Ce score peut se comprendre comme la part d'opinions tolérantes exprimées. Si la question « les immigrés sont la principale source d'insécurité » obtient une note de 54, cela signifie que parmi les personnes ayant répondu à cette question, 54 % rejettent cette idée. Une fois ces valeurs calculées pour les soixante-sept séries, une procédure statistique est appliquée qui permet de « résumer » l'information qu'elles contiennent pour aboutir à cette mesure synthétique.

Au final on obtient une note globale de tolérance pour l'année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0 si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement. L'avantage des scores calculés pour chacune des années est qu'ils sont comparables. Ainsi une augmentation de l'indice sur une année équivaut à une progression de la tolérance dans l'opinion publique française, et une diminution à un retour vers l'intolérance. Le deuxième avantage de ce mode de calcul est que ces évolutions s'avèrent beaucoup plus fiables qu'une question ou un ensemble de questions. Ainsi, pour un échantillon de 1000 personnes, la marge d'erreur pour une question est d'environ +/- 3,2 %. Par exemple si 56 % des personnes interrogées estiment que les Roms forment un groupe à part dans la société, on sait qu'il y a 95 chances sur 100 que la proportion correcte varie entre 59,2 % et 52,8 %. Pour l'indice global calculé en 2009 par exemple, la marge d'erreur globale est de +/- 1,6 %, pour le même intervalle de confiance (95 %).

Figure 1.1 L'indice longitudinal de tolérance (1990-2014)



Il faut prendre avec prudence les résultats de l'enquête 2014 puisqu'elle a été réalisée avant les attentats de janvier 2015. Mais pour la première fois depuis 2009, l'indice semble se stabiliser alors qu'il baissait depuis quatre années consécutives (figure 1.1). Le niveau est même légèrement en hausse depuis 2013 (55,8 soit une hausse de + 1.1), même si là encore il faut rester prudent puisque l'écart reste dans la marge d'erreur de la méthode (voir encadré 1). Il est repassé au-dessus de la barre des 55, en dessous de laquelle il stagnait dans les années 1990-2001, à l'exception de la brève embellie de 1997-1998. Il faut cependant se garder de tout triomphalisme. La France de 2014 reste plus intolérante que celle de 2005 quand l'indice était tombé à 58,2, au sortir de cinq semaines d'émeutes et de débats sur l'intégration dans les quartiers dits sensibles.

L'évolution de l'indice entre 2013 et 2014 semble reproduire le schéma observé dans les années 1999-2001. La légère augmentation de 2014 est d'autant plus intéressante que l'année écoulée n'a pas connu de « recadrage » sur le racisme et l'intolérance, au contraire. Le livre polémique d'Éric Zemmour, *Le Suicide français*³, a occupé une large place dans les débats de cet automne, tandis que le Front national progressait, arrivant en tête des élections européennes avec 24,8% des voix exprimées et conquérant une dizaine de municipalités en mars. Par ailleurs même si la relation entre situation économique et tolérance est plus complexe que l'on ne pense⁴, le chômage a continué de progresser l'année dernière, ce qui aurait pu aggraver les choses. On peut se demander ici si l'indice n'a pas atteint un plancher. Autrement dit, il pourrait indiquer la part de Français qui résistent aux messages racistes ou xénophobes quel que soit le contexte.

Cette hypothèse complète utilement la théorie de l'ambivalence des préjugés que nous avons mobilisée dans les précédents rapports. Le politiste américain Paul Kellstedt⁵, dans la lignée des travaux de John Zaller, souligne que le même individu peut présenter simultanément des dispositions à la tolérance et aux préjugés, la prévalence des unes sur les autres dépendant fortement de l'environnement, des informations reçues. Nous avons proposé d'adopter cette lecture pour comprendre les hausses et baisses brutales de l'indice⁶, en plus des explications liées aux événements marquants et à la couleur politique du Gouvernement. On peut compléter la théorie de l'ambivalence par l'hypothèse en matière d'opinions sur le racisme et la tolérance qu'il y a à la fois des individus ambigus, dans cette acception, et des individus convaincus, qui résistent donc au contexte. Autrement dit, au sein de l'électorat français, il existerait un socle qui résiste à l'air du temps, fut-il islamophobe, antisémite ou intolérant. La stabilisation de l'indice peut nous permettre d'évaluer la part de ces citoyens ambivalents susceptibles de repasser du côté de la tolérance. On peut l'estimer à environ 10% de la population française, soit la différence entre le niveau de l'indice entre 2009 et 2013.

1. Les évolutions de l'indice par grands groupes sociopolitiques

Les évolutions par niveau de diplôme ou cohortes de naissance n'apportent rien de nouveau cette année. Les niveaux de l'indice dans ces différents groupes sont restés stables entre 2013 et 2014. On retrouve ce qu'on sait déjà des attitudes tolérantes.

3. Paris, Albin Michel, 2014.

4. James Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaud, «Le mood, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions : application aux évolutions de la xénophobie en France (1999-2009)», art.cit

5. Paul Kellstedt, *The mass media and the dynamics of American racial attitudes*, Cambridge University Press, 2003

6. Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tomaso Vitale, «Un refus croissant de "l'autre", dans CNCDH, *La Lutte contre le racisme et la xénophobie*, année 2013, Paris, La Documentation française, 2014, p. 155-206.

Figure 1.2 Les évolutions de la tolérance par cohortes de naissance

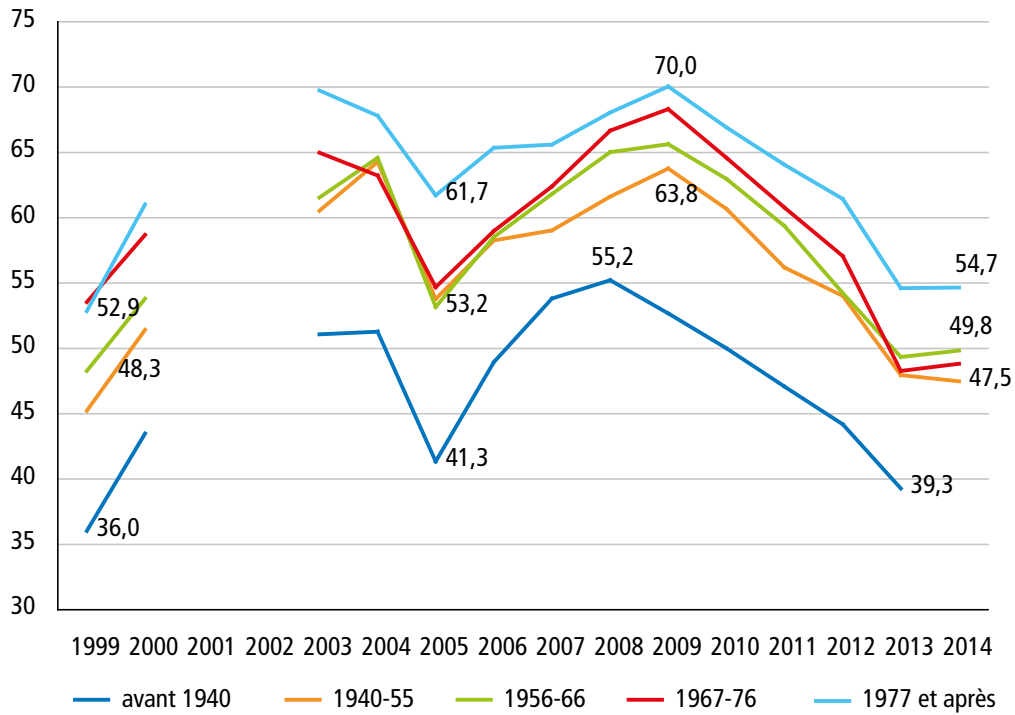
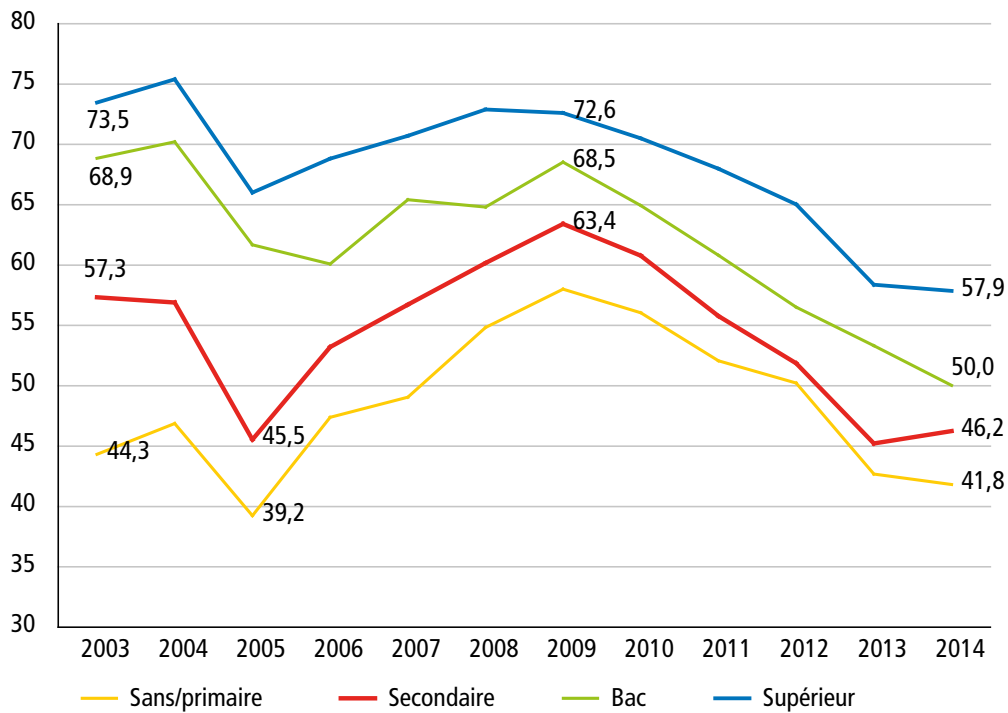
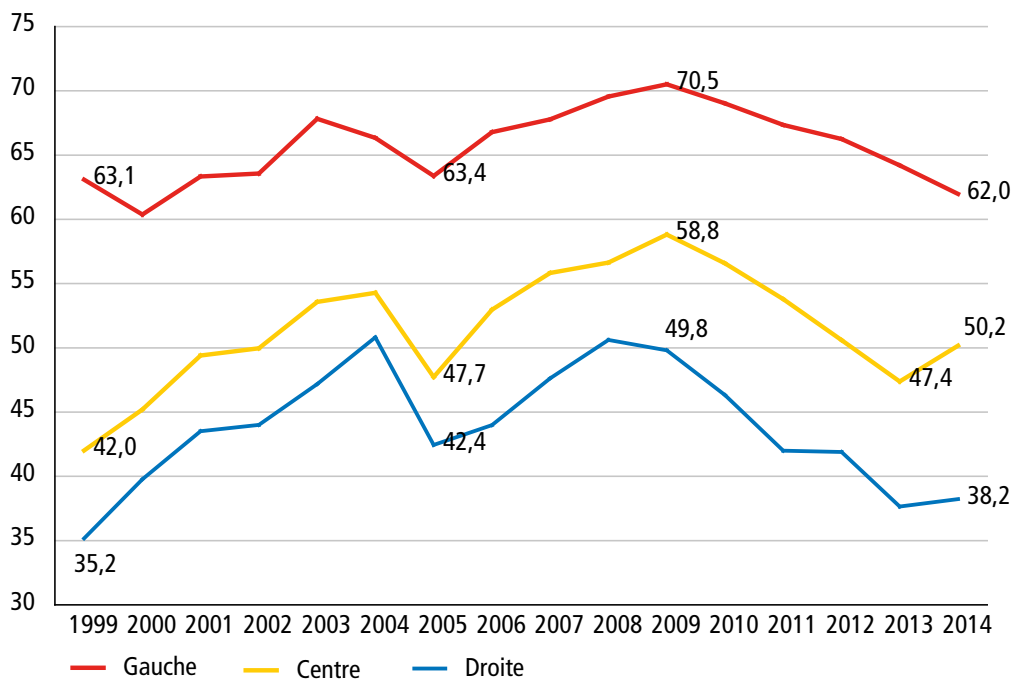


Figure 1.3 Les évolutions de la tolérance par niveau de diplôme



Plus les individus sont diplômés, plus grandes sont leurs chances d'être ouverts aux autres. De même le racisme et la tolérance ne sont pas dépendants de l'âge, ils découlent plutôt du moment où les individus sont nés et de la socialisation qui en a découlé. Ainsi les individus nés entre 1956 et 1966 ont au moment de l'enquête entre 48 et 58 ans et leur niveau de tolérance est de 49,8, soit un 1,5 pt de plus par rapport à leur niveau de 1999, quand ils avaient entre 33 et 43 ans. Mais indépendamment de ces logiques structurelles, force est de constater que le niveau de diplôme ou la cohorte de naissance ne protègent pas des effets du contexte en matière de tolérance. Qu'on soit diplômé du supérieur ou sans-diplôme, qu'on soit né dans les années 1980 ou dans les années 1940, on est touché dans des proportions similaires par les débats, la situation économique et politique et les événements qui ont marqué la période 2009-2014 : toutes les courbes évoluent globalement dans le même sens (figures 1.2 et 1.3). Seules les cohortes les plus âgées, nées avant 1940, se distinguent par une baisse ininterrompue de l'indice, même en 2014.

Figure 1.4 Les évolutions de la tolérance par positionnement politique



La tolérance reste aussi particulièrement marquée par l'orientation politique (figure 1.4). Selon que la personne se situe à gauche ou à droite, l'indice varie de 24 pts soit une différence encore plus importante que celle générée par le diplôme (16 pts d'écart entre l'indice des diplômés du supérieur et celui des personnes avec au mieux un diplôme du primaire). Il faut souligner que même s'il se stabilise (+ 0,6 en un an) l'indice des personnes qui se classent à droite sur l'échelle gauche droite reste particulièrement bas, en dessous de la barre des 40, équivalent à celui de l'année 2000. En revanche la tolérance continue de reculer chez les personnes qui se placent à gauche, l'indice y perd 2 pts par rapport à 2013, alors qu'il remonte au centre (+ 2,5), où l'indice retrouve son niveau de 2012. Tout se passe comme si la gauche était touchée à son tour, à retardement, par la crispation xénophobe observée dans le reste de la société depuis 2009.

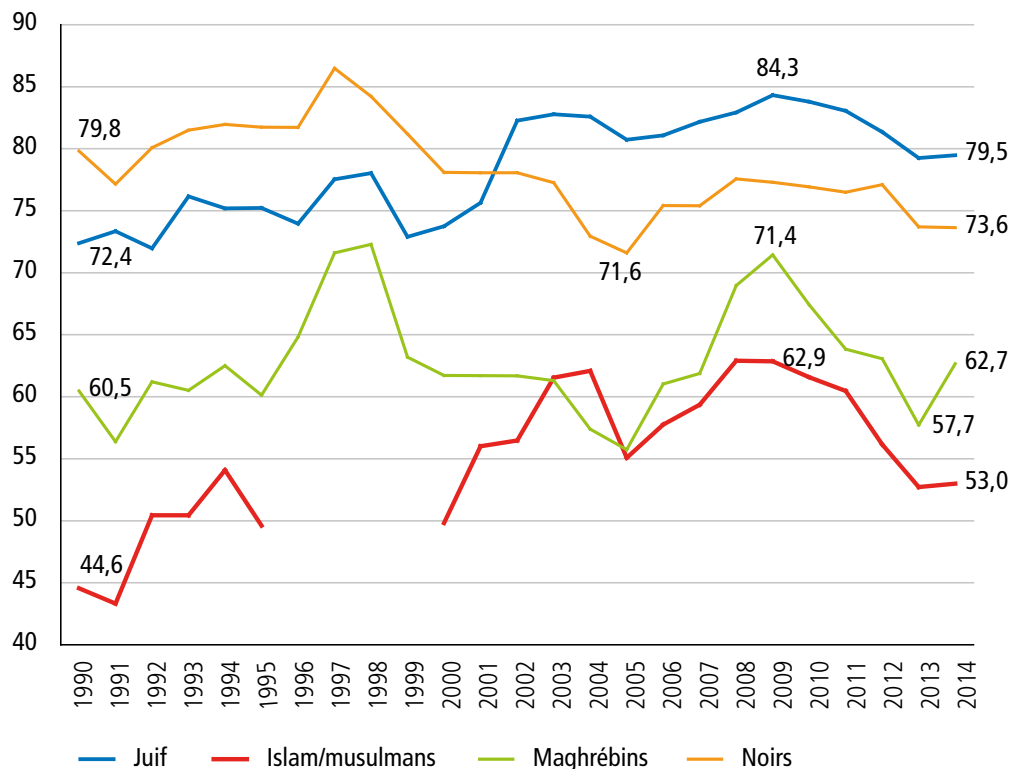
2. Les indices longitudinaux par minorités

Les évolutions des indices de tolérance par minorités entre 2013 et 2014 pourraient paraître paradoxales. Alors qu'on note une légère progression de l'indice global, les résultats restent stables pour trois minorités sur les quatre couvertes ici (figure 1.5). Cela s'explique par le fait que les plus fortes augmentations de tolérance s'observent pour les questions traitant des immigrés ou des étrangers en général. Par exemple le soutien au droit de vote des étrangers non-européens a progressé de 6 pts entre 2013 et 2014, s'élevant désormais à 43 %, un niveau qu'on n'avait pas relevé depuis 2011. L'idée que l'immigration est une source d'enrichissement culturel a progressé de 4 pts, dépassant son niveau de 2005. De même le rejet de la croyance en l'existence de races humaines progresse de 5 pts en un an, et de 8 pts par rapport à 2009.

Autrement dit la tolérance générale a retrouvé des couleurs, mais c'est moins le cas pour l'acceptation de certains groupes en particulier. Ainsi, pour ce qui est des rapports à l'islam et aux musulmans, l'acceptation de certaines pratiques a encore reculé notamment celle de ne pas boire d'alcool ou de ne pas manger de porc (- 5 pts en un an), pratiquer la prière (- 1,5 pt), même si pour d'autres questions l'acceptation a progressé (+ 6 pts d'approbation de l'idée que les musulmans ne forment pas un groupe à part).

La seule exception est la perception des Maghrébins. C'est le seul groupe dont l'indice d'acceptation a clairement augmenté depuis l'an dernier (+ 5 pts). Cette hausse conséquente de la tolérance à leur endroit est liée à une sensibilité

Figure 1.5 Les indices de tolérance par minorités

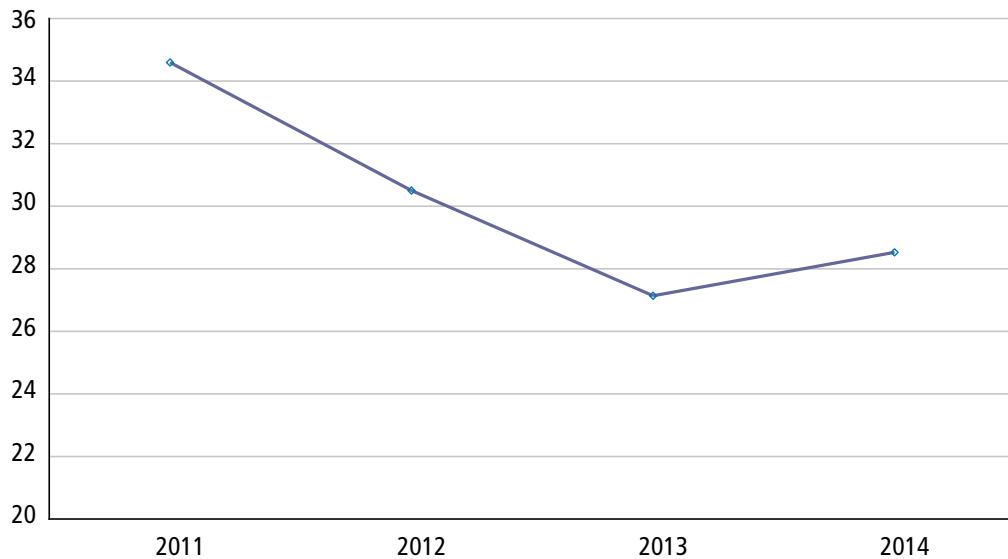


accrue aux discriminations dont ils sont victimes. Ainsi la proportion de personnes interrogées considérant qu'il est grave de refuser de louer un logement à une personne d'origine maghrébine progresse de 3,5 pts, et de 4,5 pts pour ce qui est du refus de les embaucher. Enfin 61,5 % des personnes interrogées ne considèrent pas que les Maghrébins constituent « un groupe à part » en 2014, soit une hausse de 6,5 pts, quasiment le niveau de 2011.

Malgré la montée des actes et menaces antisémites (cf. première partie, chapitre 2), et les conclusions alarmistes de certaines études⁷, on ne peut que constater la stabilité des opinions à l'égard des juifs dans le baromètre CNCDH, qui a l'avantage de permettre des comparaisons dans le temps sur une base fiable (figure 1.5).

Enfin, on dispose désormais de suffisamment de questions répétées dans le temps pour pouvoir calculer un indice synthétique de la tolérance à l'égard des Roms (figure 1.6). C'est la minorité qui suscite le plus de rejet dans la population vivant en France et son indice de tolérance est deux fois moindre que celui des musulmans. Il convient toutefois de relever que l'intolérance à son égard semble se stabiliser : en 2014 son indice a même progressé de 1,5 pt (ce qui reste dans la marge d'erreur, rappelons-le). Il faut également relever que les mouvements de son indice correspondent à ceux de l'indice longitudinal de tolérance et aux indices de tolérance spécifiques aux musulmans et aux Maghrébins.

Figure 1.6 L'indice longitudinal de tolérance envers les Tsiganes et les gens du voyage



7. Voir notamment le rapport de la Fondapol : « L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages », novembre 2014 : <http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2014/12/NOTE-A4-Antisemitisme-2014-12-12-web2.pdf>. Voir aussi les échanges dans *Le Monde* entre Nonna Mayer et l'auteur du rapport, Dominique Reynié. Nonna Mayer, « Il faut parler d'antisémitisme avec rigueur » : http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/12/05/il-faut-parler-d-antisemitisme-avec-rigueur_4535515_3232.html et Dominique Reynié « Parlons d'antisémitisme sans cécité volontaire » : http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/12/12/parlons-d-antisemitisme-sans-cecite-volontaire_4539915_3232.html

3. Quelles seront les conséquences des attentats de janvier 2015 ?

Les exemples passés montrent que les conséquences d'une vague terroriste ne sont ni systématiques, ni univoques. Les attentats islamistes de 1995 avaient profondément marqué les Français et leur classe politique. C'est d'ailleurs de cette période que date le plan Vigipirate. Pourtant l'indice longitudinal global est resté stable tandis que celui des musulmans reculait de 5 pts et celui des Maghrébins de 2,5 pts, revenant aux niveaux de 1993. On note aussi que dès 1996 l'indice sur les Maghrébins avait regagné le terrain perdu et s'élevait alors à 65. De la même manière, les attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington ont incontestablement marqué les esprits, jusqu'à aujourd'hui⁸. Pourtant l'indice global après 2001 a progressé de 1,5 pt, celui sur les Maghrébins est resté stable et la tolérance à l'égard des musulmans a même progressé, l'indice passant de 50 à 56, son niveau le plus élevé depuis 1990. En revanche les émeutes de 2005 ont entraîné une vraie crispation xénophobe, avec un recul de tous les indices sauf celui de l'antisémitisme : - 6 pts pour l'indice global, - 7 pts pour l'indice sur les musulmans, - 2 pts pour celui des Maghrébins, - 1 pt pour celui des Noirs.

Autrement dit, les événements n'enclenchent pas nécessairement une dynamique autoritaire, comme l'a bien montré, à partir de méthodes expérimentales, la psychologue sociale américaine Karen Stenner⁹. Derrière ces évolutions contrastées de la tolérance, on peut selon toute vraisemblance voir les effets du cadrage de ces événements, de la manière dont les élites politiques et médiatiques rendent compte des événements et les interprètent. Par exemple en 2005 le cadrage religieux, associant les violences aux « musulmans », a été particulièrement présent dans les médias français, au détriment d'autres manières possibles de couvrir les événements, par exemple autour du thème des inégalités sociales ou de la relégation urbaine. Ce prisme musulman a eu des conséquences majeures sur la montée de l'islamophobie dans certaines strates de l'opinion publique¹⁰.

Les évolutions futures de l'indice se joueront donc dans l'après 7 et 9 janvier 2015, dans la manière dont les partis politiques et les intellectuels vont faire sens de ces attentats. Et plusieurs scénarios sont possibles : il peut y avoir une accentuation des préjugés touchant durablement les immigrés mais surtout les musulmans (certains à l'extrême droite n'hésitent pas à parler de « cinquième colonne »), tout comme on pourrait voir émerger une prise de conscience anti-raciste et solidaire, après les discours sur la « France unie ».

8. À titre d'exemple l'enquête « Mémoires à venir » de la Fondation pour l'Innovation politique a sondé 30 000 jeunes dans trente et un pays, notamment sur les événements les plus marquants depuis 1989. Les jeunes Français sont 64 % à citer les attentats du 11 septembre contre 49 % la chute du mur de Berlin.

9. Karen Stenner, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge University Press, 2005.

10. Vincent Tiberj, *La crispation hexagonale : France fermée contre « France plurielle », 2001-2007*, Paris, Plon-FJJ, 2008.